



ZINSWILLER
Printemps 2023



Zins infos

Bulletin Municipal



Zinswilleroises, Zinswillerois,

Avant tout, je tiens à rendre hommage à l'ancien maire Hubert STOQUERT, qui nous a quittés le 25 février dernier (voir article en page intérieure).

Au moment où je vous écris ces quelques lignes, 2023 est déjà bien

entamée et nous allons encore vivre une année difficile sur le plan économique : tous les prix flambent, que ce soit les énergies, la consommation ou encore les redevances. La commune comme les particuliers, personne n'est épargné et des décisions au plus juste doivent être prises.

Au niveau des travaux, pour ce 1^{er} trimestre, l'éclairage public de la mairie au croisement De Dietrich est passé au « Led ». Les autres lampadaires du village le seront au 2^{ème} semestre de cette année. Pour le renouvellement de la conduite d'eau des sources aux réservoirs, les actes de servitude sont chez le notaire.

Vous avez certainement constaté la dégradation des enrobés, rue des Chalets vers le cimetière, et de la piste cyclable. Sachez que des actions sont en cours contre les entreprises qui ont causé ces dégâts, appuyées par la Communauté de Communes pour la piste cyclable.

L'ensemble de la population est invité à participer à la cérémonie du 8 mai (à 11h15 au mémorial), en présence notamment de l'association « Les Fantassins de Lorraine » en tenues d'époque, des enfants de l'école primaire et de l'entente musicale d'Oberbronn-Zinswiller.

Je vous rappelle que le jury du fleurissement passera à Zinswiller cette année, merci de faire un effort de nettoyage devant vos propriétés.

Amicalement,

Amicalement,
Votre Maire,
Christophe WERNERT

Agenda – 2^{ème} trimestre 2023

- | | |
|-----------------------|--|
| 1 ^{er} avril | Nettoyage de printemps de 8h30 à 12h00, rendez-vous à la salle des fêtes |
| 22 avril | Concert de l'entente musicale Oberbronn-Zinswiller, à la salle des fêtes à 20h00. |
| 08 mai | Cérémonie de l'Armistice à 11h15 au Mémorial avec la participation des Fantassins de Lorraine, suivie du verre de l'amitié à la salle des fêtes. |
| 20 mai | Plantation des jardinières à 8h30 devant l'ancienne caserne de pompiers. |
| 28 mai | 7 ^{ème} marche gourmande organisée par l'Union des Associations, départ à 10h00 à la salle des fêtes. |
| 03 juin | Plantation des parterres à 8h30 rendez-vous à l'ancienne caserne de pompiers. |
| 11 juin | Pêche à la truite inter-sociétés/entreprises organisée par l'AAPPMA à l'étang, route de Baerenthal de 9h00 à 19h00. |
| 23 juin | Fête de fin d'année de l'école primaire, à la salle des fêtes à 17h00. |



Naissances

- **NIÉRAT** Neylann le 1^{er} février 2023, fils de **NIÉRAT** Nolwinn et de **NIÉRAT** Carole
- **WALD** Léa le 10 mars 2023, fille de **WALD** Jérémie et de **ALLENBACH** Audrey

Décès

- **BAUCHET** Angelika le 24 décembre 2022 (65 ans)
- **STOQUERT** Hubert le 25 février 2023 (88 ans)
- **SCHENCK** Suzanne le 19 mars 2023 (84 ans)
- **LINDER** Colette le 20 mars 2023 (85 ans)
- **WERNERT** Marie Albertine le 25 mars 2023 (83 ans).

Décès de l'ancien maire Hubert STOQUERT

Le samedi 25 février nous avons appris la triste nouvelle du décès de M. Hubert STOQUERT, maire de Zinswiller de 1995 à 2008.

Depuis son élection comme premier

magistrat en mai 1995, nombreuses furent ses initiatives et réalisations pour métamorphoser Zinswiller en un village accueillant et contemporain.

Le monument aux morts, le réseau d'eau surpressé, la bibliothèque communale et l'espace « Isehafel », le terrain multisports, l'aire de jeux pour enfants et surtout le fleurissement de la commune sont quelques projets réalisés lors de ses deux mandatures (l'intégralité des réalisations est consultable sur : <https://www.zinswiller.com/index.php/vie-locale/bulletin-municipal-s-isehafel-infos/category/16-n-speciaux>).

Nos plus chaleureux remerciements à Hubert qui a œuvré avec compétence et disponibilité pour le bien de Zinswiller.

A son épouse, ainsi qu'à sa famille, nous exprimons nos plus sincères condoléances.



Anniversaires des personnes âgées de 70 ans et plus

2^{ème} trimestre 2023

Avril

01	Madame BRUCKER Anne née HAETTEL	90 ans
04	Madame MACHI Alice née SCHREIBER	81 ans
04	Madame SCHAULI Margot née RIDACKER	73 ans
06	Madame SCHWERER Arlette née HOLZMANN	86 ans
08	Madame PFEIFFER Monique née GAST	78 ans
09	Madame OBER Marie-Odile née MEYER	76 ans
16	Monsieur TREU Ernest	84 ans
17	Madame HOLZMANN Irma	77 ans
30	Monsieur AL-ZOUHEIR Fouad	72 ans

Mai

08	Monsieur JAEGER Rodolphe	72 ans
14	Madame ZWIEBEL Catherine	70 ans
16	Madame EYERMANN Marie née KOEHL	92 ans
17	Monsieur SCHWERER Joseph	91 ans
21	Monsieur GULLUNG Gérard	74 ans
25	Madame BRASIER Laurence née BASTIAN	70 ans
29	Monsieur MUEHLHEIM Gérard	76 ans
31	Madame LUCAS Mariette née HOFFMANN	86 ans
31	Monsieur LORENTZ Gérard	81 ans
31	Madame NEU Liliane née FONTAINE	75 ans

Juin

02	Madame MERKLING Nicole née BALTZ	85 ans
06	Madame GRUBER Odile née KAUFFMANN	82 ans
07	Madame ROESSLER Gabrielle née KRISCH	73 ans
08	Madame LAVAL Arlette	73 ans
12	Madame OBER Marie-Thérèse née SCHMITT	84 ans
13	Madame MEYER Claudine née KREMER	72 ans
18	Madame BERNHARDT Yvonne née DORN	95 ans
18	Madame KLEIN Marie née DEMAND	84 ans
25	Madame WEITEL Marie-Antoinette née SCHIESTEL	85 ans



80 ans – Monsieur SCHAULI Albert

Monsieur SCHAULI Albert a fêté son 80^{ème} anniversaire le 29 janvier dernier. Les félicitations ainsi qu'un panier garni lui ont été transmis au nom de la municipalité.

85 ans – Madame GULLUNG Anne

Le 24 février, Anne GULLUNG a eu le bonheur de fêter ses 85 ans. Elle est née à Seebach en 1938, de Joseph WENNER et d'Anne KNITTEL. Elle est l'aînée d'une fratrie de cinq frères et d'une sœur. Comme il était d'usage à l'époque, elle a aidé ses parents à l'exploitation agricole familiale, tout en apprenant la couture. Le 24 août 1963, elle s'est mariée avec Antoine GULLUNG, et a déménagé à Zinswiller. Après son mariage, elle a fait toute sa carrière dans une manufacture de chaussures du Val de Moder. Ensuite, elle s'est occupée pendant des années de sa belle-maman. Durant sa paisible retraite, les loisirs ne manquent pas : jardinage, pâtisserie, lecture et crochet occupent agréablement le temps. A l'occasion de son anniversaire elle a eu la visite du maire Christophe WERNERT et des adjoint.e.s Sébastien DOMERACKI, Véronique JUNG et Doris GLAD qui lui ont remis le cadeau d'usage de la part de la commune.



Les bénévoles de la bibliothèque récompensés pour leur activité

Le 27 janvier, le maire a invité les bénévoles à la salle de la mairie pour partager un moment convivial autour d'une galette des rois. Disponibles toute l'année, semaine après semaine, ces femmes et cet homme donnent un temps précieux pour les lecteurs et lectrices qui viennent fréquenter notre belle bibliothèque municipale. Mais au-delà de l'accueil du public, en coulisse s'effectue également tout un travail. Il s'agit de classer et de répertorier les livres, de mettre à jour les fichiers, de procéder à des échanges d'ouvrages avec la bibliothèque de Betchdorf et tant d'autres tâches que le public ne voit pas forcément.





Inscription à l'école (maternelle et élémentaire) de Zinswiller

Les inscriptions des nouveaux élèves à l'école de Zinswiller (maternelle et élémentaire) pour l'année scolaire 2023/2024 se feront uniquement sur dossier à remettre complet à la Mairie de ZINSWILLER jusqu'au vendredi 12 mai 2023 (dépôt sous enveloppe fermée dans la boîte à lettres).

Le dossier d'inscription comportera obligatoirement les pièces suivantes :

- Demande d'inscription remplie
- Fiche de renseignement remplie
- le cas échéant, demande de dérogation remplie
- copie du livret de famille (de toutes les pages)
- copie du carnet de santé de l'enfant à jour ou des certificats des vaccinations obligatoires
- un justificatif de domicile
- une photo (taille photo d'identité) de l'enfant



N.B. 1 : les parents qui ne résident pas dans la commune mais qui désirent inscrire leur enfant à l'école de Zinswiller devront fournir obligatoirement la demande de dérogation remplie et signée par le Maire de la Commune de résidence

N.B. 2 : tous les formulaires à remplir sont téléchargeables sur le site internet de la Commune de Zinswiller : www.zinswiller.com



Le pot au feu du Club de Loisirs

Le Club de Loisirs et de Détente des Vosges du Nord se réunit régulièrement le mardi après-midi tous les 15 jours, pour passer un moment convivial en jouant à la belote, au scrabble, ou d'autres jeux de société. Le 21 février, vers midi, tous se sont retrouvés, parfois avec les conjoints, pour déguster un pot au feu maison préparé par Bernadette et Denis ALLENBACH. Après cette partie « gastronomie » toujours appréciée dans la vie du Club, la vingtaine de participants s'en est retournée à ses passe-temps favoris pour le reste de l'après-midi...

Petit rappel : Ce Club est ouvert à tous et à toutes, sans restriction d'âge !



Bibliothèque municipale

L'année dernière, la bibliothèque municipale a fêté ses 20 ans d'existence et n'a pas pris une ride. Une douzaine de bénévoles se consacre consciencieusement à son fonctionnement. Les lecteurs et lectrices viennent non seulement de Zinswiller, mais aussi de plus en plus de villages alentour. L'école vient régulièrement, donnant ainsi le goût de la lecture aux jeunes. Le choix est très large, et le stock est régulièrement renouvelé grâce au partenariat avec la bibliothèque de Betschdorf. Si un jour un ouvrage spécial venait à être demandé, il peut être disponible sous quelques jours ouvrés. Il est important de rappeler que l'accès à cette bibliothèque est gratuit, ce qui n'est pas le cas partout ! Les heures d'ouverture sont prévues pour qu'un maximum de personnes puissent y venir à leur convenance, à savoir, le mardi de 15h30 à 17h30, le mercredi de 9h30 à 11h30, le vendredi de 15h30 à 17h30 et le samedi de 9h30 à 11h00.





NOUVEAU : TAXI POUR TOUS DEVIENT

TI'GO

Le service de Transport Intercommunal du Pays de Niederbronn-les-Bains

À partir du
27 février 2023



Je réserve mon déplacement

- Sur start.tigo.padam.io
- Sur l'application mobile TI'GO
- Au 03 88 05 49 79



À l'heure du départ, je suis prêt(e) à partir et j'attends le conducteur à l'endroit indiqué.



Je me laisse conduire jusqu'à ma destination en toute sécurité.

Tarif par trajet

normal : 3 €
réduit : 1€

EXCLUSIVEMENT SUR RÉSERVATION

Pour plus d'informations :
www.ccpaysniederbronn.fr



Pays de
Niederbronn-
les-Bains

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Collecte de pneus des particuliers

Lundi 17 avril 2023

Sur inscription

- Collecte réservée aux **particuliers** résidant sur le territoire du SMICTOM
- Présentation obligatoire du **badge** de déchèterie
- Pneus **propres**, secs, avec ou sans jantes
- Dépôt limité à 4 pneus VL par foyer
- **Formulaire à compléter intégralement avant le 6 avril 2023**



Scannez le QR code pour vous inscrire en ligne



Résultat du contrôle des ambassadeurs du tri

La qualité du tri sur votre commune de Zinswiller a été contrôlée le 26/01/2023, l'équipe des ambassadeurs du tri a vérifié 172 bacs :

il y a eu 156 bons trieurs, 16 erreurs (mouchoirs/essuie-tout/nappe, imbriqués, objets en plastique, textile, gants en latex...) et 0 bac refusé à la collecte soit 0 % de refus.

En 2022, le taux de non-conformité sur tout le territoire était de 7,21 %.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, notamment sur les nouvelles consignes de tri en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2023.



Caritas recherche des familles pour accueillir un enfant cet été

Faute de moyens, de nombreuses familles ne peuvent pas partir en vacances. Caritas Alsace propose aux enfants de familles qu'elle accompagne tout au long de l'année de partir quelques jours dans des familles de vacances bénévoles.

Pour ces familles volontaires, pas besoin de prévoir un programme extraordinaire : le seul fait de changer d'air quelques jours permet aux enfants de rompre avec leur quotidien. Alors, si vous êtes disponibles entre le 10 et le 24 juillet, ou entre le 24 juillet et le 4 août, accueillez un enfant chez vous pour les vacances ! Les équipes de Caritas accompagnent les familles volontaires avant, pendant et après le séjour.

Pour plus d'informations, contactez Caritas avant le 15 avril au 06 25 22 34 49 ou par mail afv@federacioncaritasalsace.org – infos sur caritas-alsace.org et sur Facebook : « AFV Caritas ».





La mdph simplifie vos démarches

Remplissez et suivez vos demandes depuis chez vous 7j/7 et 24h/24

Rendez-vous sur : mdphenligne.cnsa.fr

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Zone de contrôle temporaire étendue à toutes les communes du département

L'influenza aviaire

communément appelée **grippe aviaire**, désigne les différentes formes du virus de la grippe qui infecte les oiseaux sauvages et les oiseaux domestiques. C'est une maladie infectieuse virale très contagieuse, transmissible entre oiseaux et volailles, plus rarement à des mammifères, et habituellement **difficilement transmissible à l'homme**. La consommation de produit alimentaire à base de volaille ne présente aucun risque.

Comment se transmet le virus ?

- Par des **équipements** contaminés et mal nettoyés
- Par **contact direct** entre animaux
- Par **contact indirect** via des personnes ou par l'environnement

Quelles mesures de prévention ?

- Les oiseaux d'élevage sont **mis à l'abri** pour éviter tout contact avec des oiseaux sauvages malades
- Les éleveurs et les professionnels appliquent des mesures sanitaires strictes ; ils réalisent des **autocontrôles** pour détecter rapidement la présence du virus.
- La **vaccination** n'est pas encore possible mais des expérimentations sont en cours

Que fait l'État en cas de foyer ?

1. **Abattage des oiseaux concernés** pour éviter la transmission du virus à d'autres élevages
2. **Autour du foyer, des mesures** sont prises pour protéger les oiseaux d'élevage et captifs
3. **Versement d'une compensation financière** à l'éleveur en dédommagement des oiseaux abattus
4. **Les oiseaux abattus n'entrent pas** dans la chaîne alimentaire

Que faire si vous trouvez un oiseau mort ?

- Ne touchez pas l'oiseau, mais notez le lieu de découverte (le géolocaliser si possible).
- Signalez-le à l'Office départemental de la biodiversité, ou à la Fédération des chasseurs et informez la mairie
- Si vous allez ensuite dans un élevage de volailles ou une basse-cour, changez de vêtements et de chaussures

Source : OSEIA, DÉCEMBRE 2022

AMITIÉ, SOLIDARITÉ, GÉNÉROSITÉ...
POUR QUE LES AUTRES VIVENT!

Une Rose Un Espoir

Week-end national
29 & 30
Avril 2023

25^e anniversaire

LA LIGUE CONTRE LE CANCER

LES MOTARDS VOUS PROPOSENT UNE ROSE CONTRE UN DON MINIMUM DE 2€ AU PROFIT DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

UNE ROSE UN ESPOIR SECTEUR DES 3 VALLÉES
(Niederbronn - Reichshoffen - Gundershoffen ...)

Inscription :
www.uneroseunespoir-3vallees.fr

Renseignements :
Denis : 06 83 39 68 78
Franck : 06 51 06 97 83
contact@uneroseunespoir-3vallees.fr

www.uneroseunespoir.com

RAPPEL : INTERDICTION DE BRULAGE

Cette interdiction est codifiée par l'article 84 du règlement sanitaire départemental (RSD) disponible en téléchargement à l'adresse suivante : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/reglements-sanitaires-departementaux-4>

A noter que les déchets verts (branches ou autres) sont assimilés à des ordures ménagères et qu'une filière d'élimination est mise en place (déchèteries) financée par des deniers publics (voir site SMICTOM).

INTERDICTION du BRÛLAGE des DÉCHETS VERTS
par les particuliers

DIMANCHE 28 MAI 2023

ZINSWILLER

7^{ème} Marche Gourmande

« LES GAULOIS A ZINSWILLERIX »

AMBIANCE GARANTIE

DEPARTS A PARTIR DE 10H A LA SALLE DES FETES DE ZINSWILLER

PARTICIPATION ADULTES : 36€

ENFANTS DE 6 A 12 ANS : 18€

BOISSONS A VOLONTE TOUT AU LONG DU PARCOURS

A PARTIR DE 17h TARTES FLAMBEES, KNACKS AVEC **DJ MAX BERG**

POUR LA MARCHE Inscriptions obligatoires et renseignements

Jusqu'au 10 Mai 2023 au 06.26.96.30.64

AU MENU

Apéro et 1 bretzel / personne

Soupe aux pois cassée et lardons

Cuisse de poulet, pomme de terre crémeuse en robe des champs et ses légumes

Fromage

Café et dessert



Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

www.creditmutuel.fr
Crédit Mutuel des Vosges du Nord
2, Avenue Foch - 67110 Niederbrunn
Agences à :
Rieschhoffen - Stambach - Obergraben - Offwiller - Zinswiller
Tél. : 0 820 34 81 31 - E-mail : 0166000000.creditmutuel.fr



VOYAGER dans le passé de Zinswiller...

La guerre de Trente ans (1618 – 1648)

Le 23 mai 1618 a lieu l'épisode de la défenestration au château de Prague comme étant le point de départ d'un conflit qui déchira l'Europe : la guerre de Trente ans. Mais en réalité, les tensions entre les nobles de Bohême et la monarchie des HABSBOURG d'Autriche sont depuis longtemps palpables, pour des raisons politiques et religieuses. L'Alsace est prise dans le conflit et subira de très lourdes pertes.



VOYAGER dans le passé de Zinswiller...(suite)

Les combats commencent en Alsace en 1621 lorsque le redoutable comte Ernst Von MANSFELD, général d'Empire envahit avec ses troupes le Nord de l'Alsace, notamment les régions d'Haguenau, Saverne et Wissembourg.

Cette guerre n'épargne pas Zinswiller et aura de lourdes conséquences ; notre village et ceux des alentours sont durement frappés. Tour à tour pillé par les troupes de l'Empire, les Suédois et aussi les Lorrains, Zinswiller a été partiellement détruit. Comble de malheur, la peste se déclare au même moment et emporte un grand nombre de gens affamés. On sait que le village est désert en 1635. Les survivants fuient vers des localités fortifiées. D'autres détails plus précis sur les événements ne sont plus disponibles à l'exception d'un témoignage de Ascher LEVY sur la situation à Oberbronn relatant les peines et les souffrances subies par la population en ces temps de malheur. Ascher LEVY passa un court moment à Oberbronn, son domicile principal étant Reichshoffen. Il maîtrisa l'hébreu et fut le prieur de la communauté israélite. A Oberbronn, on enterra jusqu'à 4 morts par jour ; il paraît même qu'une meute de loups avait envahi les maisons abandonnées après les nombreux décès.

Après le traité de Westphalie en 1648, une période d'accalmie laissa entrevoir des temps plus sereins. Enfin l'Alsace put se relever de ses ruines, de nombreux immigrants comblèrent les vides creusés dans une population décimée. Ils vinrent des pays voisins : Allemagne, France de l'intérieur, Suisse, Autriche, ce qui constitua en fin de compte un beau mélange de cultures.

Cette période d'accalmie ne fut cependant que de courte durée et dès 1678 lorsque l'armée française prit définitivement possession de notre région, les habitants subirent de nouveaux pillages par les soldats. Le château de Lichtenberg se rendit aux Français le 16 octobre 1678 après un minage des fondations. Pendant cette période, les troupes du maréchal de France De CREQUI détruisirent tous les beaux châteaux forts de notre région.

La forge de Zinswiller érigée vers l'an 1600, complètement détruite entre 1631 et 1633, reprit son activité en 1649 après une longue interruption pendant la Guerre de Trente Ans. Une partie des immigrés trouva un emploi dans cette usine (forgerons, fondeurs, affineurs, charbonniers, manœuvres, voituriers...). Les archives sur l'origine de la fabrique ont disparu. On peut cependant définitivement admettre qu'elle a été construite par les comtes de LEININGEN-WESTERBURG. Les documents existants attestent l'appartenance en 1601 au comte Louis de WESTERBURG ; ce dernier la loua pour une période de 9 ans à des amodiataires (= concessionnaires). D'après un inventaire réalisé à l'époque l'usine se composait d'un haut fourneau, d'un martinet et de 2 feux de forge, d'un atelier et d'un grand hangar pour le stockage du minerai de fer et du charbon de bois. Le haut fourneau se situait à l'angle des rues de Baerenthal et d'Oberbronn.

Jean DE DIETRICH acquit en 1766 une partie de l'usine du comte de LEININGEN-WESTERBURG et un an plus tard le reste du comte Adam von LOEWENHAUPT. En 1769, après des investissements de modernisation, l'usine put redémarrer. A 2 km du village sur la route de Baerenthal, en amont de l'usine, DE DIETRICH érigea aussi un autre martinet et une maison d'habitation pour le personnel (lieu-dit : « Kleinhammer » dont les vestiges restent encore visibles). Le grand martinet a été riblonné en 1878 et le haut fourneau arrêté en 1885 suivi du martinet du « Kleinhammer » en 1890.

La grosse part des produits consistait à la fabrication de poterie, plaques de cuisinière et de la fonte d'ornement. On peut citer les magnifiques plaques de cheminée représentant des sujets variés dont notamment les motifs bibliques. La confection de poêles, de barres métalliques de différents calibres pour portails et grilles et autres articles d'ornement compléta la gamme. Le minerai de fer provenait essentiellement de Mietesheim.

Le célèbre auteur allemand Johann Wolfgang Von GOETHE mentionne dans son livre « Poésie et Vérité » les feux de forge de l'usine « Dieterich » aperçus lors de son passage à cheval le long de la Zinsel. En provenance de Zweibruecken (Sarre) passant par Baerental pour rejoindre Frédérique BRION la fille du pasteur de Sessenheim avec laquelle il vécut une idylle en 1770/1771.

A suivre ...

Marcel KREBS

Directeur de la publication et de la rédaction : Christophe WERNERT - Comité de rédaction : Sandrine AVRIL - Mireille FERNANDES - Doris GLAD - Daniel RISSER.

Mairie de ZINSWILLER 67110 - 03.88.09.05.51 - Email : mairie@zinswiller.com

Graphisme et mise en page : CYBERZINS - 03.88.09.95.54 - www.cyberzins.fr - crédit photo : pixabay.com.

Impression : Imprimerie François - Date de parution : mars 2023 - Tirage 380 exemplaires - dépôt légal dès parution

Exemplaire gratuit - Prochaine parution : fin juin 2023.

ISSN 2969-5767 (en ligne)

